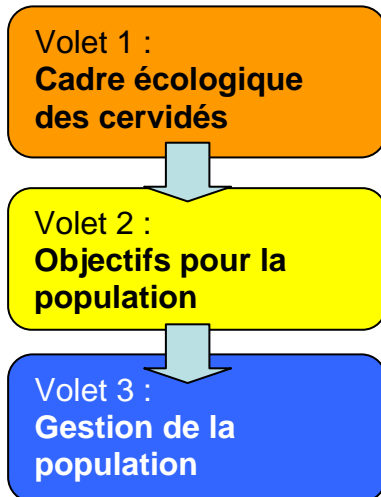


2. OBJECTIFS POUR LES POPULATIONS D'ORIGNAUX



Qu'est-ce qu'un objectif pour une population d'orignaux?



Un objectif pour une population d'orignaux est le nombre d'orignaux approprié pour une Unité de gestion de la faune. Cet objectif vise à maintenir le système écologique naturel de la zone et à offrir les avantages désirés pour la population (comme l'observation et la chasse). Un plan de gestion de l'original est ensuite préparé pour atteindre cet objectif.

Le Cadre de gestion écologique des cervidés (Volet 1) offre une orientation générale pour déterminer les objectifs pour les populations. Lorsqu'on établira l'objectif de population pour une UGF, on tiendra compte des facteurs écologiques qui ont une incidence sur l'original ainsi que les facteurs sociaux et économiques qui ont un effet sur les avantages pour la population.



Historique des objectifs pour les populations d'orignaux de l'Ontario

Les premiers objectifs pour les populations d'orignaux ont été établis au début des années 1980 afin d'augmenter le nombre du troupeau. Ces objectifs et les démarches en matière de gestion connexes ont bien fonctionné et la population d'orignaux est passée de 80 000 en 1980, pour en arriver à 109 000 individus aujourd'hui.

Ces premiers objectifs étaient fondés sur une estimation générale du nombre d'orignaux que pourrait soutenir un bon habitat : environ 40 orignaux par 100 km². Ce taux a été appliqué à chacune des UGF dans l'aire de répartition principale de l'original.

Dernièrement, d'autres facteurs sont été pris en ligne de compte lorsqu'on établit des objectifs pertinents. Parmi ces facteurs, il y a de meilleures évaluations de la qualité de l'habitat, les rapports de l'original avec d'autres espèces comme le caribou, le chevreuil et les prédateurs, et les avantages particuliers que la population tire de la présence de l'original, comme la chasse et l'observation.

Certains de ces facteurs ont été intégrés aux objectifs pour les populations révisés de 2000. Afin que le programme de gestion de l'original soit toujours à jour, le ministère étudie les processus utilisés pour établir les objectifs pour les populations d'orignaux et il demande votre avis à ce sujet. Il fait ces démarches pour se préparer à établir de nouveaux objectifs pour les populations d'orignaux pour toutes les UGF.



Faites-nous savoir ce que vous pensez de l'approche suivante pour établir les objectifs pour les populations d'orignaux en remplissant la section du questionnaire qui porte sur ce sujet.



Approche utilisée pour établir les objectifs pour les populations d'originaux

1. Écologiques

Le principal objectif en ce qui a trait aux originaux est de maintenir une population durable (ou forte) sur le plan de l'écologie.

Cela signifie que le nombre d'originaux devrait se situer dans une variance dans laquelle l'animal peut tenir son rôle normal dans l'écosystème, en tant que brouteur et que proie.



Éléments dont il faut tenir compte

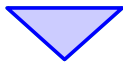
- Habitat et climat** - Déterminer le niveau de population d'originaux que peut soutenir l'habitat et le climat
- Ceci détermine le nombre maximal d'originaux pouvant occuper une Unité de gestion de la faune.
- Autres cervidés** - Déterminer le niveau de population d'originaux approprié au nombre de caribou, de chevreuils et de wapiti dans la zone.
- Le Cadre écologique des cervidés (volet 1) viendra appuyer ces considérations.
- Originaux** - Les originaux peuvent endommager leur habitat et sont plus susceptibles à la maladie lorsque leur population est dense.
- Il se peut qu'il soit approprié de maintenir leurs nombres à un niveau moyen, même si l'habitat pourrait soutenir une plus forte densité.
- Prédateurs** - Les populations d'originaux peuvent souvent subir une prédation supérieure à celle que leur habitat peut soutenir.
- Les nombres peu élevés d'originaux peuvent aussi avoir un effet sur les populations de certains prédateurs.
- Facteurs combinés** - La combinaison de ces facteurs nous fournissent des limites écologiques minimales et maximales pour les populations d'originaux.

2. Socio-économiques

Les originaux fournissent aussi une gamme d'avantages à la population humaine.

Ces objectifs socio-économiques se situent dans la fourchette de durabilité écologique (consulter « 1. Écologiques ci-dessus »).

En raison des difficultés à quantifier ces facteurs, le niveau de population le plus approprié sera souvent déterminé en fonction de la population courante.



Facteurs dont il faut tenir compte

- La chasse** - Récolte de subsistance, chasseurs résidents et non résidents
- Nombre de vignettes
- Aspects récréatifs et culturels associés
- L'observation** - Observation et ses valeurs intrinsèques
- Aspects récréatifs et culturels associés
- Observation des espèces associées
- L'économie** - La valeur de la chasse et de l'observation pour les entreprises et collectivités.
- Valeur en tant que source alimentaire.
- Facteurs combinés** - L'analyse de ces facteurs détermine un niveau de population d'originaux qui fournit le meilleur ensemble d'avantages socio-économiques.

3. Objectif final

L'objectif en matière de population appropriée pour une Unité de gestion de la faune est le nombre d'originaux qui offre le meilleur ensemble d'avantages socio-économiques dans le cadre d'une durabilité écologique.



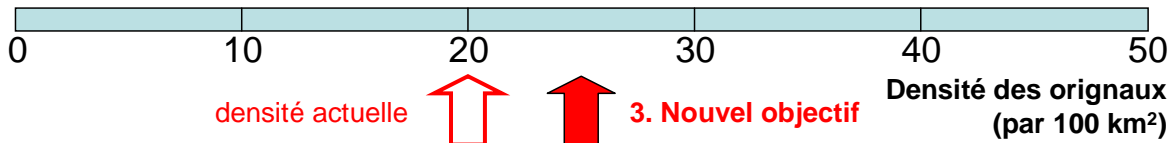
Exemple de comment on établit un objectif pour une population d'originaux

Dans cet exemple, l'UGF est située dans une aire de répartition principale de l'original. L'habitat est bon, il y a peu de chevreuils, pas d'autres cervidés et le taux de prédateurs est normal. Il existe une forte demande pour faire la chasse dans cette UGF et une demande moyenne pour l'observation et les activités économiques liées à l'original.

1. Facteurs écologiques combinés



2. Facteurs socio-économiques combinés



Étape 1

Facteurs écologiques combinés (barre verte)

- **Fourchette** : La densité des originaux devrait se situer entre 20 à 40 originaux par 100 km² pour répondre à toutes les préoccupations écologiques dans cette unité. C'est à ce niveau que le système est durable sur le plan écologique.
- **Nombre maximal** : L'habitat de cette unité pourrait en fait soutenir plus de 40 originaux par 100 km², mais la densité devrait être maintenue à un nombre plus bas pour prévenir les maladies et éviter d'endommager l'habitat. Les prédateurs peuvent aussi limiter la population à cette densité, mais les interactions avec les autres cervidés n'ont pas d'effet sur la population d'originaux.
- **Nombre minimal** : Les originaux peuvent subsister à bien moins de 20 individus par 100 km², mais pour qu'ils puissent jouer leur plein rôle écologique comme brouteurs et proies, leur densité devrait se situer au-dessus de ce nombre.

Étape 2

Facteurs sociaux et économiques combinés (barre bleue)

- **Fourchette** : Dans cette unité, les avantages sociaux et économiques pourraient être réalisés avec une densité d'originaux entre 25 à 35 individus par 100 km². Ce nombre se situe dans la fourchette de.
- **Nombre maximal** : Le seuil de la récolte et le nombre de vignettes pourraient commencer à diminuer si les originaux atteignent une densité de 35 individus par 100 km² en raison de l'augmentation de la prédation lorsque les densités sont plus élevées. La limite maximale est établie à 35 individus en raison de l'importance de la chasse, même si les avantages liés à l'observation et à l'économie pouvaient augmenter à des densités plus élevées.
- **Nombre minimal** : Dans cette unité, la chasse, l'observation et les activités économiques pourraient toutes bénéficier d'un nombre supérieur d'originaux. Le nombre de 25 originaux par 100 km² est tout simplement une augmentation modérée de la présente densité de 20 individus.

Étape 3

Nouvel objectif (flèche rouge)

- Le nouvel objectif a été établi à 25 originaux par 100 km², ce qui est une augmentation modérée de 25 % au-dessus de la population actuelle de 20 originaux par 100 km².
- Le nouvel objectif se situe dans la fourchette de durabilité écologique. Dans le présent cas, le nouvel objectif de population est situé à l'extrémité minimale de la fourchette sociale et écologique, ce qui permettrait à la population de croître tout en ayant une réduction minimale sur les plans de la récolte et des vignettes.